Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 66 (2002) **Heft:** 261-262

Artikel: Sur le texte de la Vie des Pères

Autor: Matsumura, Takeshi

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-400040

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUR LE TEXTE DE LA VIE DES PÈRES

Dans un petit article paru dans la revue de l'Université de Tokyo (Language, Information, Text, 8, 2001, 45-48), j'ai relevé quelques fautes qui se sont glissées dans le tome III de la Vie des Pères éditée par F. Lecoy (Paris, SATF, 1999). En lisant et relisant le texte, je me suis aperçu d'après une numérotation curieuse et des rimes étranges qu'il y avait au moins deux vers sautés. Le premier cas se trouve dans Pères67L, autour du vers 21694. Je cite le passage en reproduisant la numérotation de l'édition:

Une em prist et si l'a mengie, 21692 mout fenelesse et entoskie.
Ses cors en enfla maintenant grant piece et ne pooit morir. 21696

Comme on peut le constater, le mot *maintenant* ne rime avec rien et la numérotation indique qu'il devrait y avoir une ligne entre le vers 21692 et le vers 21696.

Le deuxième cas curieux se lit dans Pères57L, autour du vers 28848, que je cite en respectant la ponctuation de l'édition:

Assez avoit temptacions,

de sa char movoit li cions
de cel pechié; de la luxure
avoit sovent si grant ardure
qu'i ne savoit conseil de s'ame,
Une nuit ensi li avint
que cil pechié si cort le tint
que par tout fu si esmeüz,

28844

[c]

28852

On voit que la ligne qui finit avec *s'ame* ne rime avec rien et que la virgule qui la termine semble indiquer que la phrase doit encore continuer. Le glossaire s.v. *refuis* corrobore cette impression puisqu'il nous apprend qu'au sens de «refuge, recours» le mot est employé au vers 28849.

Pour résoudre ces deux énigmes, j'ai vérifié les microfilms des manuscrits qui servaient de base à l'édition. Ainsi, j'ai pu constater qu'après le vers 21694 (... maintenant) le texte imprimé a oublié une ligne Et fu sus ses piés en estant qu'on lit dans le manuscrit B (BNF, fr. 1039, base de la 2e série), et qu'après le vers 28848 (... s'ame) on devait lire Ses refuis iert a Nostre Dame d'après le manuscrit A (BNF, fr. 1546, base de la 3e série); le glossaire qui enregistre le s.m. refuis renvoyait à ce vers. Ce sont naturellement deux fautes évidentes qui n'auront échappé à personne, mais elles ne peuvent pas être corrigées tant qu'on ne consulte pas les manuscrits.

Ces deux vers manquants et d'autres endroits qui me semblaient étranges m'ont poussé à collationner l'édition procurée par F. Lecoy et les cinq manuscrits qu'il a utilisés. Bien que mon examen rapide porte seulement sur la 2^e série des contes (Pères43-50 et 64-74, publiée au tome III, p. 1-255), le résultat ne manque pas d'inquiéter, car le texte imprimé n'est pas toujours tout à fait fidèle aux manuscrits qu'il est censé reproduire.

Il y a plusieurs types d'écarts par rapport aux manuscrits. Je prendrai arbitrairement comme exemple Pères65L *Mère*, un court conte de moins de 300 vers (v. 20528-20821, p. 43-52 du t. III). L'édition est fondée sur *B* (f. 173b-175d). Le conte étant absent de *C* (BNF fr. 23111), F. Lecoy l'a contrôlé par trois autres manuscrits: *u* (BNF, fr. 2094, f. 68a-71a), *A* (f. 133a-134c) et *S* (Arsenal, 3641, f. 135c-137c).

On s'aperçoit tout d'abord qu'un certain nombre de mots sont mal lus sur le manuscrit de base ou mal imprimés dans l'édition. Certes il y a des cas faciles à corriger. Par exemple, escriés qu'on lit en 20559 est bien sûr à lire escriés. De même, l'imparfait l'aportait du vers 20585 n'est qu'une faute d'impression pour l'aportoit. Il n'en va pas autrement pour la forme moderne du parfait fut qui apparaît en 20638 et 20690; on lit fu dans le manuscrit comme on peut s'y attendre. Quant à Notre Dame de 20719, il fallait développer l'abréviation en Nostre Dame comme au vers 20722. À côté de ces quatre fautes assez évidentes, on a d'autres cas qui sont moins aisés à repérer si l'on ne consulte pas le manuscrit de base. D'abord, au vers 20534 l'édition donne gaagnoient mais là on doit lire gaaignoient si l'on veut reproduire la graphie du manuscrit. Ensuite, la forme trouvast de 20550 est en fait à lire trovast. La lecture de none en 20594 est aussi à corriger en nonne. Il en va de même pour le vers 20636 où la curieuse graphie larecchin est une faute d'impression pour larrechin; cette dernière graphie est d'ailleurs bien imprimée dans le glossaire. Quant à la lecture de papelardie en 20664, elle est à remplacer par papalardie. L'adjectif blanche qu'on rencontre au vers 20765 est également à corriger en blance. Par ailleurs, la consonne finale -z semble troubler parfois l'éditeur ou son imprimeur, car au vers 20766 on doit lire serganz à la place de sergans et au vers 20820 nous est à lire nouz. Deux autres confusions concernant une consonne finale se rencontrent au vers 20771, où doux est une faute pour dous et au vers 20783, où en est à lire em. On voit ailleurs que les formes modernes ne supplantent pas toujours les formes anciennes, car au vers 20774 on doit lire Dieu au lieu de Deu. En ce qui concerne le vers 20809, le problème est plus délicat. Là Jhesuscris serait à lire Jhesucris si F. Lecoy se conformait à sa façon de développer l'abréviation qu'on trouve en 20819, mais la forme écrite en toutes lettres qu'on rencontre dans B étant Jesuscris (au vers 24699, encore que l'édition modifie cette forme), on peut se demander si l'ensemble du texte n'est pas à revoir de ce point de vue. On peut relever enfin deux fautes dans les leçons rejetées: dans l'apparat de 20812, on doit lire la et non le. Au total, on a dix-neuf coquilles sur l'ensemble de 294 vers, soit une erreur toutes les quinze lignes.

Un autre cas de figure est la correction que l'éditeur a introduite implicitement en transcrivant son manuscrit de base. Au vers 20563 (A ouvrer son pain gaaigna), le manuscrit donne en fait Et au début du vers. F. Lecoy l'a supprimé sans doute pour donner un vers exact. C'est une intervention justifiée, d'autant plus que les autres témoins uAS n'ont pas la conjonction et. Seulement, il aurait dû signaler la modification qu'il a apportée au texte et citer le témoignage des manuscrits de contrôle. Le même souci de la versification a amené F. Lecoy à introduire deux autres corrections tacites. La forme effreee avec trois e qu'on lit au vers 20667 est surprenante puisque les copistes répugnent en général à aligner trois e. En effet, il s'agit d'une modification due à l'éditeur, parce qu'on lit effree dans B (et aussi dans uS). Si l'on veut corriger pour donner un octosyllabe, il vaudrait mieux imprimer effraee à l'instar de A ou du vers 20672 tout en précisant que c'est le résultat d'une correction. Par ailleurs, au vers 20753 (Mais la mere de Dieu pour rien) la préposition de n'est pas dans B; cette faute est partagée par A. La préposition de qu'on lit dans u a été ajoutée par l'éditeur pour satisfaire les exigences du mètre. Il aurait dû le préciser dans l'apparat. On pourrait signaler aussi que pour ce vers S donne une leçon un peu différente: La mere Deu por nule rien. Ainsi, on a trois cas d'intervention implicite. Pourquoi F. Lecoy s'est-il abstenu de préciser les modifications? A-t-il considéré ces cas comme relevant du type aise pour aaise qu'il a noté dans l'apparat du vers 19508 et partant comme indignes de faire l'objet d'une annotation?

Après les corrections tacites, examinons maintenant celles qui se font explicitement. Dans le conte Pères65L, on en a au total vingt-huit, dont

trois (en 20577, 20628-29 et 20762) sont effectuées sans faire état des autres témoins (l'éditeur, sûr de l'évidence des erreurs de B, aurait jugé inutile de renvoyer aux autres manuscrits) et dont les vingt-cinq autres le sont avec mention des sources. Mais, même si les modifications sont introduites clairement, elles ne manquent pas de poser des problèmes. Ils sont de deux ordres. D'abord, quand F. Lecoy signale la source de ses corrections en énumérant les sigles des manuscrits, contrairement à la tradition, les leçons adoptées ne correspondent pas toujours à celle du premier manuscrit cité; d'ailleurs il n'expliquait pas dans son introduction comment il avait procédé dans ces cas. On est ainsi obligé de contrôler chaque cas pour savoir d'où vient la leçon qu'on a sous les yeux. Par exemple, au vers 20561 (Si qu'a morir li escouvint) la leçon de B (li couvint) est remplacée, selon l'apparat, par li escouvint de uAS. Or si l'on se reporte à ces derniers, on voit que escouvint vient de A et non de u qui donne Si que morir li escovint (graphie et construction différentes) et que S n'utilise pas le même verbe: li en covint. Ainsi, l'apparat devrait être écrit plutôt comme il suit: li couvint Au. De son côté, au vers 20579 la leçon de B (femelete; attestation à ajouter au TL) est remplacée par femete d'après uAS si l'on en croit l'apparat. Mais la forme femete provient du seul S (bien que cette lecture ne soit pas très sûre sur le microfilm) car uA donnent famete. Puisqu'il s'agit d'un mot rarement attesté (cf. TL, Gdf), on aurait aimé que l'édition distinguât bien les formes. Quant au vers 20648, la leçon corrigée cel provient non pas de u qui donne ce mais de A bien que l'apparat se réfère à uA. Les lexicographes qui voudraient préciser la date et la géographie des attestations doivent donc être vigilants quand ils citent ces trois corrections.

Un autre problème est que les leçons corrigées ne reproduisent pas toujours ce que les manuscrits nous transmettent. F. Lecoy modifie leurs témoignages à son gré, et probablement pour se conformer aux habitudes graphiques de son manuscrit de base. Ainsi, les lecteurs attentifs aux graphies seront obligés de contrôler chaque cas pour ne pas accepter telles quelles des formes qui peuvent n'être attestées dans aucun témoin. On en a plusieurs exemples. Au vers 20539, la leçon de *B* (tendre) est corrigée en entendre d'après uAS si l'on suit l'indication de l'apparat. Or si l'on jette un coup d'œil sur les manuscrits évoqués, on s'aperçoit qu'ils donnent tous entandre et non entendre. Il faut en conclure que l'éditeur s'est inspiré de la variante entandre pour imprimer entendre à cet endroit. De même, quand F. Lecoy introduit Oés au vers 20618 (Lor bien fait. Oés quel merveille!), il modifie la consonne finale de la leçon oez donnée par uAS (l'apparat de 20618 est d'ailleurs à lire: fait ces q. m. au lieu de fait ces

m. puisqu'on a quel dans B). Le troisième exemple se trouve au vers 20677. Là la leçon de B (Si grans dolours) est corrigée en S. g. ardours d'après uAS, si l'on en croit l'apparat. Or cette forme ardours ne se lit nulle part, parce qu'on lit ardeur dans uA et ardor dans S. La forme toute que l'éditeur a introduite au vers 20705 est aussi une modification, puisqu'on lit tote dans uS, sources de la correction. Il en va de même pour le vers 20715, où la leçon de B (en fust entailliés) est remplacée par au fust atachiés d'après uA. En fait u donne au fust esstachiez et A, en fust atachiez. Ainsi la forme donnée est-elle une conjecture fondée à la fois sur la préposition au de u et sur le participe passé atachiez de A. Le même phénomène se constate au vers 20765. Quand l'éditeur a substitué à me rendrai de B la leçon m'enserrerai d'après uS, il aurait dû signaler que cette forme ne correspond ni à m'anserreray de u ni à m'ensarrera de S. Citons le septième et dernier exemple qu'on rencontre dans le conte de Mère. Au vers 20812, l'éditeur introduit d'après uA la leçon Lo qu'il la sierve à la place de Lor qui le [lire la, voir ci-dessus] siervent. Mais la forme du verbe qu'on trouve dans uA est serve et non sierve. Ainsi, avant de prendre la leçon adoptée comme une forme attestée effectivement dans un ou des témoins, les lecteurs doivent toujours se reporter aux manuscrits. Sinon, ils risquent fort d'enregistrer des reconstructions de l'éditeur.

À côté de ces deux problèmes que posent les corrections, il faut signaler que l'apparat n'est pas toujours exact comme on l'a vu à propos du vers 20561. Il faut examiner les manuscrits pour voir si les témoins cités donnent vraiment les leçons qui leur sont attribuées. À part le vers 20561, j'ai trouvé cinq cas où il faut corriger les indications sur les manuscrits de contrôle. D'abord au vers 20569, l'apparat signale que la correction de ravoit en avoit provient de uAS. Or si l'on examine ces derniers, on voit que A donne ot et non avoit. La correction est donc fondée sur uS, à moins que l'éditeur ait voulu dire que A aussi utilise le verbe avoir au lieu de ravoir (dans ce cas, il aurait dû citer entre parenthèses la forme ot comme il le fait ailleurs). Il en va de même pour le vers 20576 (Si con ele tient son enfant). F. Lecoy dit dans l'apparat qu'il a remplacé la leçon de B (Ensi con ele tint) par celle qu'il a trouvée dans uAS. En fait il n'y a que S (Si con elle tient) qui donne cette leçon corrigée, parce qu'on lit Ensi con ele tient dans u et Ensi com el tient dans A; même si le verbe est au présent, la locution conjonctive est celle qu'on trouve dans B. En enregistrant uA, l'éditeur aurait dû signaler leurs divergences par rapport à la leçon qu'il a adoptée. Le troisième exemple se trouve au vers 20641. Son apparat dit que la leçon de B (Et par) est corrigée en Par la rue tout contreval d'après uAS. Certes, aucun des trois manuscrits n'a la conjonction et au début, mais seul S a la préposition par (écrite en abrégé), alors que u commence le vers par por (écrit en toutes lettres) et que A donne une leçon un peu différente: Parmi l. r. c. Il faudrait donc préciser que la leçon corrigée provient plutôt de Su et que u donne por au lieu de par. On a un autre cas de figure dans l'apparat de 20720. F. Lecoy y signale que la leçon corrigée grant provient de AS. Or si l'on consulte u, on voit que lui aussi donne grant. On ne voit pas pourquoi son sigle a été omis dans l'apparat. Le dernier exemple se trouve au vers 20817. Là, la leçon de B (de ces liiens) est remplacée par de ce liien d'après AS si l'on en croit l'apparat. Mais si A donne bien de ce lien, S se sert d'un autre démonstratif: de cest lien. Il vaudrait donc mieux dire que la leçon corrigée provient de A.

Ainsi, si je compte bien, sur les vingt-cinq corrections que l'éditeur a introduites à son manuscrit de base en mentionnant ses sources, on a quinze cas (ou seize si l'on inclut le vers 20691 où la leçon rejetée est erronée) qui ont besoin d'une amélioration. La proportion n'est-elle pas un peu inquiétante?

En ce qui concerne l'apparat, on pourrait ajouter encore un autre point qui distingue l'édition de F. Lecoy de celles qui nous sont familières. En lisant le texte imprimé, on a l'impression que le manuscrit de base est écrit sans accidents, car aucun repentir n'est signalé. Or si l'on se reporte au manuscrit, on voit que comme tout le monde le copiste commet des fautes et qu'il les corrige quand il s'en aperçoit. Par exemple, au vers 20550 ors est exponctué entre il et trovast (et non trouvast, v. ci-dessus). De même, f (ou s?) est exponctué avant aidier au vers 20663. Par ailleurs, au vers 20761 saisie est biffé entre avés et servie. Il arrive aussi que le copiste ne signale pas la faute qu'il a commise. Ainsi, après 20652 B répète le vers 20649 sans doute parce que les vers 20648 et 20652 se ressemblent trop. Mais F. Lecoy passe sous silence cette inadvertance.

Quant aux variantes, elles sont délibérément exclues comme l'indique F. Lecoy dans son introduction (p. XI). Mais on peut se demander si leur relevé est vraiment «sans grand profit», car on trouve des cas intéressants, dont au moins deux n'ont pas échappé à la vigilance de Gdf. En effet, Gdf qui a bien dépouillé S, manuscrit de l'Est contenant des graphies particulières, enregistre en 4, 140c s.v. freschet le passage suivant: D'erbe frochette bien novelle. Sa citation, qui est exacte, correspond au vers 20584 (D'erbe verde fresce et nouviele) de l'édition bien qu'elle ne soit pas enregistrée comme variante; quant à uA, ils donnent D'e. vert f. et bien n. Certes la forme de S n'est pas passée dans le FEW 15, 2, 174b afr. mfr. freschet (13e-15e s.), mais on aurait aimé que l'éditeur la signalât dans l'apparat.

Dans l'état actuel, son édition ne nous permet pas de vérifier l'attestation que Gdf a tirée de S. Un autre passage que Gdf a cité d'après le même manuscrit se trouve en 1, 310a s.v. aorous adj. au sens de «vénéré». Dans cet article on n'a que cette attestation et celle-ci est passée ensuite dans le FEW 24, 177a s.v. ADORARE: afr. aorous adj. «vénéré» (hap. 13° s.); il y est fait allusion aussi dans le FEW 25, 898b note 9. Avant de l'enregistrer, le FEW aurait dû vérifier si le mot a bien ce sens dans le passage. Or il correspond au vers 20797 de l'édition:

Nostre Dame de cuer ama, tant le siervi et honnera qu'ele le fist si grassieus, si amé et si eureus que pour saint honme le tenoient cil qui son estre connissoient.

20797

On voit ainsi que cette attestation est à ranger dans le FEW 25, 887b s.v. AUGURIUM, sans doute comme relevant de afr. mfr. eüros/heureux «béni» (13e-15e s.). Quant aux autres témoins, u donne anvïous à cet endroit tandis que les vers 20796-97 manquent dans A. Si F. Lecoy avait recueilli la variante graphique de S, il aurait facilité la tâche de ceux qui veulent contrôler la citation que Gdf a enregistrée comme hapax et que le FEW mentionne dans deux endroits sans remettre en cause l'interprétation de sa source.

Parmi les autres variantes, il y en a qui pourraient intéresser les lexicographes. Prenons comme exemple les vers 20760-64. Ils font partie du discours que le fils qui vient d'être sauvé par la Vierge tient à sa mère. Le passage est imprimé dans l'édition comme il suit:

> Ensi si m'a rendu la vie cele que vouz avés servie, si la servés dusqu'en la fin, et je vouz jur et vouz destin que je de cuer le servirai:

20760

Bien que F. Lecoy ne signale aucune variante pour cette phrase, elle fait l'objet de modifications importantes dans A et S. Voici ce qu'ils nous transmettent:

A, f. 134b

Mes cele m'a rendu la vie Que vous avez toz jors servie. Or la servez du cuer tout dis Et je meïsme m'establis Que je de cuer la serviré. S, f. 137a

Ensi que m'a randu la vie Cele que vos avez servie, Certes je me juge et destin Que je de bon cuer et de fin La douce dame servira L'emploi pronominal de *establir soi* «décider» qu'on lit dans A n'est pas enregistré dans le TL et mériterait d'être signalé. D'autre part, l'attestation de *destiner soi*, qui se retrouve dans *u* (*je me juge et me destin*) au passage correspondant au vers 20763, serait digne d'être relevée puisque le TL 2, 1771, 33 n'en connaît qu'un seul exemple.

Même s'il ne s'agit pas d'emplois si rares, on peut trouver parmi les variantes des cas intéressants. Ainsi, l'attestation de la forme degaiber qu'on lit dans S à la place de destourner du vers 20617 serait à ajouter au DEAF G 18, 21. D'autre part, les vers 20620-21 (Et li musars si quiert le sot; Ensi boivent a un escot) sont remplacés dans S par Et li muez si q. lou sort; E. b. en .i. concort. Cette attestation de concort serait à ajouter à Gdf 2, 222b. De son côté, la leçon de S (ou fust chaveliez) pour au fust atachiés de 20715 (cf. ci-dessus) pourrait être ajoutée au TL 2, 373. Il en va de même pour la leçon de A (ravoiera) qui correspond à avoiera du vers 20814; on pourrait la ranger dans le TL 8, 359. Même les variantes graphiques peuvent contenir des cas dignes d'intérêt. Par exemple, le s.m. samedi de 20630 est écrit semadi dans u et sambadi dans S. Ces attestations seraient à ajouter au FEW 11, 2a s.v. SABBATUM qui enregistre semadi (Orl. Nevers, St-Quentin) et sambadi (bourg. 14e s.); cf. aussi GdfC 10, 623b. Ainsi les variantes ne sont-elles pas si insignifiantes que le laisserait croire la déclaration de F. Lecoy. Pour les autres cas trouvés dans Pères65L, j'en donnerai des exemples ci-dessous en appendice.

Sans doute, les remarques que j'ai faites jusqu'ici sembleraient trop futiles aux yeux des lecteurs et l'édition en question ne paraîtrait pas plus mauvaise que d'autres productions. Mais si l'on examine d'autres contes, on s'apercevra que les types d'imperfections que j'ai présentés à partir du seul conte de *Mère* se retrouvent ailleurs et qu'il y a même des cas plus graves.

Ainsi, on peut citer comme fautes de lecture ou d'impression les cas suivants. D'abord, la forme étrange aamance qu'on lit dans Pères46L, au vers 25775 est en fait à lire amaance (à cet endroit C f. 129d donne esmaiance, u f. 115b, esmeance et A f. 106d, ameance; le passage manque dans S qui s'arrête au vers 25603, voir ci-dessous). Le glossaire qui range l'entrée aamance après alumer (p. 347b) doit être aussi corrigé. L'ordre moderne de pronoms personnels qu'on trouve dans bien te l'os dire du vers 25806 (dans le même Pères46L) est également une faute d'impression, puisque B donne le l'os, leçon qu'on lit aussi dans le f. 130a, le f. 115d et le f. 107a. Il ne faudrait donc pas citer le texte de l'édition comme un témoignage précoce de l'ordre le f. Par ailleurs, les deux vers faux qu'on rencontre à la p. 236 ont chacun huit syllabes dans le manuscrit.

Il s'agit du vers 26781 (Cil li respondi: «Biau sire chiers,) et du vers 26793 (— Par foi, dist cil, je ne voi) de Pères50L. Pour le premier cas, au lieu de respondi il fallait imprimer respont qu'on lit dans B (ou corriger en Cil respondi d'après la leçon de C f. 136c, u f. 126a et A f. 112a) et pour le second, je est à remplacer par mie (leçon partagée par C f. 136d, u f. 126a et A f. 112b) en suivant la leçon du manuscrit. À la même p. 236, le curieux s qu'on a dans je ne soies decheüs du vers 26811 n'est pas dans le manuscrit, où l'on a soie comme on peut s'y attendre.

À la même page, on a un cas de correction implicite. C'est la forme vorrai qu'on lit au vers 26806 et qui est écrite en fait vorra dans B. Comme la première personne est nécessaire dans le contexte (C f. 136d et A f. 112b donnent respectivement vodrai et voudré tandis qu'on lit voudra dans u f. 126b), F. Lecoy a modifié la terminaison mais sans avertir les lecteurs de son intervention. Un autre cas de correction implicite se trouve à la page suivante. Il s'agit du vers 26815: Grans biens vous em poroit venir. Cette leçon ne correspond pas tout à fait à B qui donne: Grans biens em poroit bien venir. L'éditeur qui a considéré comme fautive la répétition du mot bien a amélioré le texte en s'inspirant apparemment de C f. 136d, u f. 126b et A f. 112b qui offrent une meilleure leçon: Granz biens vos en porroit venir. Une indication dans l'apparat aurait été nécessaire pour signaler la correction. Même pour un mot rare, on a une modification tacite apportée au manuscrit de base. En lisant Runge moustier et ricouars au vers 25397 de Pères45L, personne n'imaginerait que B n'a pas le mot ricouars, que le glossaire a d'ailleurs renoncé à traduire. Mais si l'on consulte le manuscrit, on voit que le copiste répète le mot papelars qui se trouvait à la fin du vers précédent et que l'éditeur a emprunté cette leçon précieuse en s'inspirant de CS. En effet, on lit ricouarz dans C f. 154d et ricoairt dans S f. 167c tandis que u f. 111c donne recounart et que A f. 105c qui a supprimé la fin du conte n'a pas de passage correspondant. Il faudrait donc préciser dans quels manuscrits se trouve le mot et l'on pourrait signaler que Gdf 7, 187c l'a cité, justement d'après C et S (son indication «Ars. 425» doit être lue «Ars. 3641»), avec un point d'interrogation au lieu de définition.

Le cas de changements introduits implicitement dans les leçons d'autres manuscrits peut être illustré par les vers 26134-39 de Pères47L. Ces six vers manquant dans B, l'éditeur les a suppléés d'après C f. 132b et u f. 119a-b. Or son texte imprimé contient à chaque ligne une ou deux retouches de F. Lecoy. Citons le passage d'après l'édition, et pour montrer le travail de l'éditeur, je mets en italiques les mots modifiés et donne les leçons de C et éventuellement de u.

De li pieça mais ne parlé, dont je me sai mout mauvais gré. Pour ce me plaist et siet a m'ame que je vous die de ma dame un biau miracle assés briement que j'ai apris nouvelement.

mes ds Cu
donc ds C, malvés ds C
Por ds C, plest ds Cu
vos ds Cu
assez ds Cu
novelement ds C, novellemant ds u

On pourrait se demander si tant de modifications étaient nécessaires et s'il fallait vraiment forger un texte graphiquement homogène.

Quant au manque de précision dans l'apparat, il se trouve par exemple à la p. 199 (Pères46L). En bas, on lit «La fin du conte mq dans S» sans indication du vers auquel cette note se rapporte. Comme elle est mise après la leçon rejetée du vers 25595, les lecteurs s'imagineraient sans doute que S s'interrompt au vers 25595. Or Gdf 1, 229a s.v. aloé cite d'après S les vers 25599-600. Si l'on consulte le manuscrit, on voit que Gdf n'a pas inventé ce passage même s'il donne au mot un sens erroné et que c'est à partir du vers 25604 que S n'a pas le texte. Il faudrait par conséquent ajouter l'indication du vers dans la note en question.

En ce qui concerne les variantes, bien que l'introduction nie leur richesse, quelques indications qu'on lit dans le glossaire laissent penser que F. Lecoy n'était pas si négatif à leur égard, du moins jusqu'à une certaine période de préparation. En effet, les articles *amoncelee*, *gaïtel* et *regrinast* renvoient aux variantes qui ne sont pas enregistrées dans l'apparat et l'entrée *promonnose* du glossaire du tome II se réfère aux variantes de Pères44/46 qui ne sont pas relevées non plus dans l'apparat du tome III. Pour satisfaire la curiosité que le glossaire aurait sans doute éveillée, je donne les passages en question avec les variantes des manuscrits de contrôle. D'abord, le mot *amoncelee* que le glossaire qualifie de «? texte douteux» se lit dans Pères69L, au vers 23078:

et servés Dieu et Nostre Dame, qui est la clartés et la genme tres prescieuse amoncelee: la est toute douçours trouvee.

23078

Si C f. 149d donne la même leçon que B, on lit p. enmielee dans u f. 87c et p. et enmiellee dans S f. 152b tandis que A f. 144b n'a pas les vers 23078-79. On pourrait ajouter la variante de uS (enmiel(l)ee) au glossaire s.v. enmielee qui en cite un exemple au sens de «qui a la saveur du miel», attesté au vers 25757 de Pères46L, encore que la leçon de 25757 est empruntée à u f. 115b (l'apparat renvoie à CuA mais C f. 129d donne

amielee [leçon citée par Gdf 1, 265c, d'où FEW 6, 1, 651a] et A f. 106d enmiellee).

Quant au mot *gaïtel* à propos duquel le glossaire indique qu'il se trouve en «24356 var.» au sens de «bourse, tirelire (?)», il est dans une des variantes correspondant au vers 24356 de Pères72L:

Pour avoir boursses et atraire deniers dedens lor rigotiaus estoient fier et desloiaus.

24356

À la place de rigotiaus, C f. 123b donne ganteriax (leçon relevée par Gdf 4, 219c, d'où DEAF G 128), u f. 100c garitiaus tandis que S f. 160d modifie le vers en Et mettre dedanz lor gaitiax et que A f. 150c offre une leçon isolée: Deniers a fere leur aviax. Ainsi, la leçon de S (gaitiax) est à ajouter au DEAF G 61 qui n'en connaît qu'un seul exemple tiré de AvocasR et celle de u (garitiaus) pourrait être rangée dans le FEW 17, 526b; cf. aussi DEAF G 266, 39.

Le mot *regrinast* que le glossaire qualifie de «texte douteux» se lit dans Pères66L, au vers 21071:

Trop malement cil se deçoit
qui adiés se vieut revengier,
ançois vorroit vis erragier
tex i a qu'il ne se vengast
et qu'il touz jours ne regrinast.

[B a qu'i au lieu de qu'il au vers 21071]

Pour ce passage, C f. 119c donne restrivast, u f. 73c regrevast, A f. 135d rechignast et S f. 139a regroignaist. Les mots ici attestés sont intéressants. On peut ajouter l'attestation de B (regrinier) au DEAF G 1401 puisqu'elle est antérieure à celle de JPreisLiègeB pour l'emploi intransitif. Celle de C (restriver) est précieuse puisque le verbe manque au TL et qu'il n'est enregistré dans Gdf 7, 132a qu'avec un exemple postérieur. La leçon de u (regrever) est à mettre dans le DEAF G 1365, 23 qui n'a pas d'exemple de l'emploi absolu. L'attestation de A (rechignier), assez banale, est à ajouter au TL 8, 417, tandis que celle de S (regroignier) mérite d'être rangée dans le DEAF G 1447 puisqu'on n'en connaît pas beaucoup d'exemples.

Avant de terminer, disons un mot sur un autre terme obscur. Dans le glossaire du tome II s.v. *promonnose*, F. Lecoy s'est référé à Gdf 6, 269 qui avait recueilli deux exemples du mot dans Pères44 et Pères46 et il a noté que «les mss hésitent là aussi entre *pourmoneus* et *poumoneus*». Certes le

glossaire du tome III a deux entrées ponmoneuse «27217, cf. pormeneuse» et pormeneus «25684, cf. ponmoneuse et promonose [lire promonose] au glossaire du tome II», mais l'apparat de ces deux vers passe sous silence les hésitations des manuscrits. Voici le vers 25684, qui se trouve dans Pères46L:

li cors est ors et pormeneus,

25684

li cors est vieus et perecheus,

Ce texte est basé sur B. Dans le passage correspondant, u f. 114c a une leçon identique, tandis que C f. 129b donne ponmoneus et qu'on lit pormeneurs <: pereceus> dans A f. 106c.

Quant au vers 27217, il est dans Pères44L. Comme B ne transmet pas ce conte, l'édition est fondée sur C:

tant que de bien se metent hors por la char et laide et honteuse, plaine d'ordure et ponmoneuse, plaine de feu et de brasier.

27217

Pour ce passage, A f. 103c donne pomeneuse et u f. 56a pormoneuse, tandis que S f. 127c lui substitue un mot différent: vermeleuse. La leçon de S peut être ajoutée au TL 10, 297, 33.

Ces quelques exemples que j'ai pris à partir des indications de l'éditeur lui-même auraient montré que les variantes ont un intérêt indéniable pour tous ceux qui s'intéressent à l'ancien français.

Comme on l'aura constaté, l'édition de la Vie des Pères publiée par F. Lecoy semble avoir besoin d'être revue et corrigée. Est-ce un acte iconoclaste de toucher à l'œuvre du vénéré maître de philologie? Mais le texte du 13e siècle et les manuscrits qui nous l'ont transmis mériteraient d'être traités avec un peu plus de soin, d'autant qu'il s'agit d'une belle réussite littéraire. En fait, c'est rendre hommage à la mémoire de F. Lecoy que de proposer une version amendée de son édition et d'inciter les érudits à publier des éditions critiques des contes les plus intéressants. Si l'on laissait l'édition dans l'état où elle est, il est à craindre que les linguistes et les lexicographes ne puissent pas utiliser la Vie des Pères avec toute la sécurité nécessaire. Et ce serait vraiment dommage(*).

Tokyo.

Takeshi MATSUMURA

^(*) Je remercie Madame May Plouzeau et Monsieur Gilles Roques des remarques qu'ils ont faites en lisant mon tapuscrit.

Appendice

Pour souligner que les variantes sont plus nombreuses que l'édition le laisserait croire, j'en présente ici quelques choix dont je n'ai pas parlé ci-dessus, tout en me limitant à Pères65.

A qui abrège souvent le texte n'a ni le vers 20531 ni le vers 20533; il en va de même pour les vers 20551-53, 20555, 20686-87, 20782-83; - au vers 20535 à la place de se garissoient, A donne se chevissoient; - au vers 20537 (Si enviex et si divers) on lit Si anemis et si despers dans u; - la leçon de A qui correspond au vers 20546 (se peloient au dés, leçon corrigée) est se desnuoit as dez; - on lit au vers 20549 (Ne remanoit a efforcier) Ne remenoit a aforcier dans S et Ne demoroit que aforcier dans u; - la leçon de u pour le vers 20553 (... s'estoit pris) est s'estoit mis; - au vers 20554, les variantes graphiques de u (cope geule), de A (coupe gueule) et de S (cope goule) pour coupe gheule mériteraient d'être relevées, cf. DEAF G 960, 46 qui cite ce passage d'après B; – au vers 20557, à em prison du texte correspond a juïse dans uAS; la leçon de B est donc isolée; - pour le vers 20562 (Sa mere veve demoura), on lit Sa fame v. dans A, La feme v. dans S, et La vove fame d. dans u; là aussi B donne une leçon isolée; - la leçon de u pour le vers 20565 (honneroit) est aoroit; - pour le vers 20567 (Ele manoit jouste une eglise) on a E. demoroit lez u. dans S; - on lit pour le vers 20580 (Que n'en voloit son cuer mouvoir) Qu'el n'en v. oster son cuer dans A et O. ne veloit oster son cuer dans u; - à la place de aprestee en 20593, on lit espretee dans u; - en 20594, on lit sonoit dans S à la place de venoit; - pour le vers 20598 (Et l'erbe fresce...) on a E. l'e. vert dans A; - au vers 20599, la leçon de B (Ja puiz...) est isolée puisqu'on lit Ja mes dans uA et Je mais dans S; – on lit aise dans S au lieu de joie au vers 20601; - au vers 20606 (Qui le sevent amer...) A donne Q. l. s. servir; - dans u on lit savoit à la place de sentoit au vers 20607; - Au vers 20609 (... a son avis [mettre une virgule au lieu de point]) on a a s. devis dans uS et a s. deviz dans A; la leçon de B est donc isolée et la variante a son devis/deviz «selon son souhait» (attestation à ajouter au TL 2, 1873, 20) semble préférable dans le contexte; - au vers 20615 (Que li mauvais si ont envie) correspond Les mauvés ont toz jorz e. dans A; - pour le vers 20623 (Et li musars...) on a Et li mauvais dans uS et Et le mauvés dans A; ici aussi B donne une leçon isolée; - les vers 20627-28 (La boine feme se tint bien Et servi...) deviennent La preudefame se t. b. A servir dans A; - au vers 20644, on lit en la rue dans u, enmi la rue dans A et et grant huee dans S à la place de par le rue; - les vers 20651-52 (Une vielle court erraument Qui entra dedenz le moustier) sont remplacés par U. v. tout maintenant L'encontra d. l. m. dans A; - à la place de l'interjection Ahi du vers 20655, u donne Aï et on lit Haï dans S; cf. DEAF H 27; - le vers 20656 (... neenz dolereuse) se lit lasse d. dans uA et feme d. dans S; - uA donnent meseüreuse au lieu de maleüreuse au vers 20657; l'attestation de meseüreuse serait à ajouter au FEW 25, 889a; - au vers 20659 (Ton seul enfant...), on lit T. chier e. dans A; - les vers 20663-64 (Aussi conme aidier te deüst. Or i pert ta papelardie [lire papalardie, voir ci-dessus]) sont remplacés par Ausi con se Dex te deüst Oïr par ta popelardie dans u; - au vers 20670, on lit Mere con mere dans A au lieu de Mere que mere; – à la place de cela en 20673, on a mena dans u; – les vers 20682-82 (Douce dame de maïsté, Dame, qui par vostre bonté) se lisent Dame que por vostre bonté Estes en si grant digneté dans u; - au vers 20691 on a douce dans uS à la place de roial, leçon corrigée d'après A; - S donne florit au lieu de s'esmut au vers 20692; – à la fin des vers 20694-95 humelité et virginité sont intervertis dans S; – le vers 20697 (Pour l'oudour qu'an la flour trouva) se lit Por la doçour que il trova dans S; - au vers 20705, on lit Du desconfort ou elle estoit dans A au lieu de Toute desconfortee estoit; - les vers 20709-10 (Onques a vouz ne failli nus Qui vouz apielast de boin cuer) se lisent Ert mon enfant ensi perdus? Ce ne porroit estre a nul fuer dans A; - au vers 20725, on lit garda dans S à la place de sauva; - le vers 20730 (I fist apertes...) se lit Fist molt apertes dans S et A donne aparoir au lieu de apertes; - au vers 20733, à la place de desbandés on a toz bandez dans S; - l'adjectif clere de 20735 est remplacé par *chiere* dans uS; - le substantif *clarté* de 20737 est remplacé par biauté dans A; - on lit ramena dans u au lieu de i amena au vers 20746; de son côté, dans S les vers 20746-47 (Que Nostre Dame i amena. Sa mere a li tantost tira:) sont intervertis et se lisent Sa mere maintenant tira Qui Nostre Dame amena; - au vers 20748 («Biele mere, laissiés, laissiés), le 1er laissiés est remplacé par dit il dans u et dist il dans S; - l'impératif vous rapaiés de 20749 est remplacé par vos apaiez dans u et vos repariez dans S; - le vers 20751 (Mes lieus appareilliés ert ja) se lit Et m. l. estoit livrez ja dans S; - au vers 20759, mis estoie est remplacé par me metoie dans S; - le vers 20765 (Em blanche [lire blance, voir ci-dessus] ordre m'enserrerai [voir ci-dessus sur cette dernière forme]) se lit En ordre blanc... dans u et Ne ja ne m'en restrainderé dans A; - le début de 20768 (Conme je vueil) se lit Con ore v. dans u, Con je or v. dans A et Comme or v. dans S; - le vers 20769 (Pour rien je ne voeil plus atendre) est remplacé dans A par En abaïe me veil rendre; - au vers 20770 (Je m'en vois, venés aprés moi), le début se lit G'i vois or v. dans A et on a avec dans uAS à la place de aprés; la leçon aprés qu'on ne trouve que dans B est-elle défendable? On peut se poser la question si l'on tient compte du vers 20778 qui décrit le mouvement de la mère et de son fils (Ensi s'en va aveuc son fil); - les vers 20773-74 (Devant l'autel a estendu Son cors en grasces Deu [lire Dieu, voir ci-dessus] rendant) sont construits différemment dans A: D. l'a. ou e. Fu son c. en g. r. et, dans u, on lit au vers 20774 c. en crois g. r.; - au vers 20783, S donne besoigne procura au lieu de besoigne en [lire em, voir ci-dessus] pourtraita; - on lit retorna dans S à la place de repaira au vers 20788; - le verbe se maintint de 20792 est remplacé par se contint dans u; - Au vers 20793 (Par son boin sens prestres devint), A donne Que li vallez p. d.; - le vers 20799 (Cil qui son estre connissoient) se lit Tuit cil q. bien lo c. dans u; - le vers 20801 (Sainz hom fu et de boine vie) est remplacé par Nostre Dame n'oblia mie dans A, qui supprime les deux vers suivants et transforme le vers 20804 (La bonté que faite li ot) en Pour l'amour que fete li ot; - au vers 20805, uAS donnent la locution adverbiale longue piece à la place de boine pieche; la leçon de B est donc isolée et la variante longue piece est à ajouter au TL 7, 910, 20 qui n'en cite que deux exemples; - au vers 20815, à la place de un Ave maria, on lit son A. m. dans uA; - au vers 20818 (Dont cil enfes fu delivrés), cil de B ne se retrouve pas ailleurs puisque uAS donnent l'article li; dans le même vers 20818, delivrés est remplacé par deliez dans S.